

Opérations de

Covid-19

# Dépistage

gratuit

  
**PRÉFÈTE  
DE LA GIRONDE**  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**ars**  
Agence Régionale de Santé  
Nouvelle-Aquitaine

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

[www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr](http://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr)



Bordeaux, le 25 septembre 2020

### **Organisation à l'Arkéa Arena de Floirac d'une opération de dépistage COVID-19 pour les personnes prioritaires munies d'un justificatif**

L'ARS Nouvelle-Aquitaine en lien avec la Préfecture de la Gironde, la Mairie de Floirac et la Métropole de Bordeaux et avec l'appui du CHU de Bordeaux, de la Protection civile et d'Arkea Arena, organisent une nouvelle **opération de dépistage gratuit** (pris en charge à 100% par l'Assurance maladie) **de la COVID-19** :

**Du 28 septembre au 30 octobre  
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30  
Arkéa Arena de Floirac  
(Entrée « Public »)**

#### **À qui s'adresse cette opération de dépistage ?**

Elle concerne les personnes présentant des symptômes compatibles avec la Covid-19 (toux, perte du goût, perte de l'odorat, fièvre, etc.) munies d'une prescription médicale, les personnes définies comme contact à risque d'un cas confirmé par l'autorité sanitaire (disposant d'un justificatif de l'Assurance maladie tel un SMS) ainsi que les professionnels de santé, les étudiants en santé et les intervenants à domicile\* , tous doivent être munis d'un justificatif (Carte d'étudiant, carte professionnelle ou attestation de leur employeur).

Les personnes pourront se présenter directement à l'entrée de l'Aréna 48-50 Avenue Jean Alfonséa à Floirac. Elles seront prises en charge par la Protection civile. Les tests RT-PCR seront analysés par le laboratoire du CHU de Bordeaux. Pour accéder aux résultats, un code d'accès à la plateforme Cyber-Covid sera transmis par sms sous 24 h.

#### **Pourquoi organiser cette opération ciblée de dépistage ?**

Du fait de la saturation des laboratoires d'analyse médicale, liée à la circulation élevée du virus

dans la Métropole bordelaise, l'organisation de cette opération est indispensable pour favoriser l'accès au diagnostic.

La fréquentation très élevée des opérations de dépistage gratuit organisées à Bordeaux depuis le début du mois de septembre a, par ailleurs, rallongé les délais et rendu nécessaire une priorisation de l'accès aux tests.

## Comment participer au dépistage ?

Les personnes qui viennent se faire tester doivent impérativement être munies **du justificatif**, de leur **carte vitale** et de leur **pièce d'identité**.

Le dépistage consiste en un test virologique RT-PCR (prélèvement par voie nasale) qui permet de déterminer si la personne est porteuse du virus.

D'autres opérations de dépistage tout public sont organisées en Gironde, pour connaître les dates et lieux, [consultez le site de l'ARS Nouvelle-Aquitaine](#).

*\*Liste des professionnels de santé et intervenants à domicile faisant partie des publics prioritaires):*

- *Professions médicales : médecin, chirurgien- dentiste, sage-femme*
- *Profession de la pharmacie : pharmacien, préparateur en pharmacie*
- *Auxiliaires médicaux, aides-soignants, auxiliaires de puériculture, ambulanciers : infirmier, masseur-kinésithérapeute, pédicure-podologue, orthophoniste, orthoptiste, manipulateur d'électroradiologie médicale, technicien de laboratoire médicale*
- *Audioprothésiste, opticien-lunetier, prothésiste et orthésiste pour appareillage des personnes handicapées, diététicien, aide-soignant, auxiliaire de puériculture, ambulancier*
- *Auxiliaire de vie sociale, aide médico-psychologique accompagnant éducatif et social intervenant à domicile*
- *Technicien de l'intervention sociale et familiale*

**Contact presse :**  
**Agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine**  
**N° presse dédié Coronavirus : 06 65 24 84 60**  
[ars-na-communication@ars.sante.fr](mailto:ars-na-communication@ars.sante.fr)